

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varennnes-89.com/



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 12 ANNEE : 2018 Mois : JANVIER

Sommaire :



Le mot du Maire

Etat civil

**Informations générales et
administratives**

Vie de la commune

**La parole est aux
associations**

**Page nature : lutte
biologique au jardin !**

Le mot du Maire

*Le Maire
et le Conseil Municipal
présentent à tous les habitants
leurs vœux les plus sincères de
bonheur et de santé pour l'année
2018*

Etat Civil de l'année écoulée

Décès

Mme Marie MARTINET, veuve CASTEL, décédée à Tonnerre, le 1^{er} janvier

M André LEFEVRE, décédé à Tonnerre, le 3 janvier

Mme Lucienne BLIN, décédée à Tonnerre, le 15 avril

PACS : M Jérôme POIREADEAU et Mme Adèle MILLOT le 22 décembre 2017

Naissances

Rose FREYERMUTH, née le 11 janvier à Auxerre

Adam COGNARD, né le 3 avril à Auxerre

Matthew PROUT RICOEUR, né le 11 mai à Auxerre

Tobias MAC VEIGH, né le 29 juillet à Auxerre

Parrainage civil : Rose FOURNILLON, le 28 mai 2017

INFORMATIONS GENERALES ET ADMINISTRATIVES

Du nouveau à l'espace tri : retrait des bennes à ordures.

Nous étions une des dernières communes de la communauté à associer une benne (et même deux) à notre espace tri. Le manque de civisme de certains nous contraint de mettre fin à cette tolérance. Des bennes remplies de cartons (la déchetterie est à 4 km) des dépôts d'ordure sans retenue. Le pari était de se dire que ce qui était déposé ici ne l'était pas dans la nature. Force est de constater que lorsque les emballages plastiques ou autres déchets terminent dans le champ voisin, l'objectif n'est plus atteint.

L'espace de tri reste donc mais désormais **les bennes seront retirées au 1^{er} février**. Le dépôt d'ordure est donc strictement interdit.



Une station d'épuration ... qui requiert votre attention !!

Les tout derniers réglages ont été effectués à la station d'épuration suite aux préconisations de l'agence de bassin Seine Normandie. Elle est donc totalement opérationnelle, beaucoup plus efficace que nos anciens équipements.

Mais aussi beaucoup plus fragile. Rappelons que le principe est de décanter les eaux usées dans deux bassins, ensuite de les filtrer dans un bac à sable planté de roseaux. Une zone de rejet végétalisée termine une épuration naturelle.

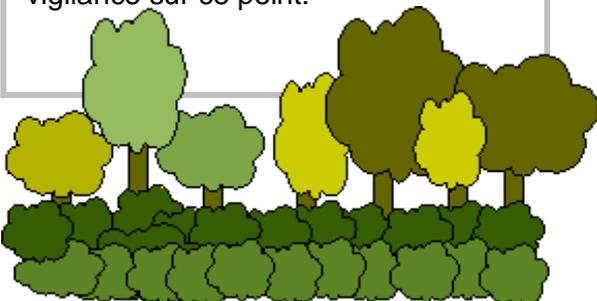
Certains produits sont donc formellement interdits pour le bon usage de cette station. Ne jetez pas vos huiles de fritures, qui forment des amas de graisse. Elles se recyclent en déchetterie. Ne jetez pas non plus les lingettes nettoyantes. Certaines sont présentées par leur fabricant comme biodégradable et pouvant être jetées dans les toilettes. C'est faux : on les retrouve au filtre et il faut les retirer manuellement. Il en va de même pour votre assainissement privé dont vous êtes responsable jusqu'au domaine public.

Quelques gestes ou réflexes bien simples qui faciliteront la tâche de notre employé communal et préserveront la station.

A peine terminée notre station nous échappe déjà : comme il était prévu, la communauté de communes 3 CVT (Communauté de communes de Chablis village et terroirs est un peu long à prononcer) a pris la compétence assainissement. Le budget et la gestion de cet outil n'est plus du ressort de notre commune. Une convention devrait permettre à Patrick Gally, notre employé communal de poursuivre la gestion au quotidien d'un outil qu'il maîtrise bien.

Taille des haies

Ces jolies haies qui font le charme de nos vergers. Voici venue la saison de la taille : nous invitons les riverains à tailler leurs haies au droit du domaine public notamment lorsque l'étréoussse des trottoirs limite déjà la circulation piétonne. Merci à tous de votre vigilance sur ce point.



Tournée de pain : Vacances d'hiver

La tournée de la boulangerie pâtisserie Pichard de Ligny le Châtel n'aura pas lieu du 10 au 26 février inclus et la boulangerie sera fermée uniquement le week-end du 17 et 18 février. Merci de votre compréhension



Le Cimetière

Au terme de la procédure entamée il y a trois ans, 24 concessions ont été réputées officiellement abandonnées par constat de gendarmerie, sur les 26 concessions répertoriées. Le Conseil municipal prendra donc une délibération dans le mois prochain pour déterminer le devenir de ces sépultures.

VIE DE LA COMMUNE

Une fête de Noël animée par le CCAS ... et le comité des fêtes

Malgré le brouillard persistant, vous étiez nombreux à suivre le char de Noël du comité des fêtes pour rejoindre la salle des loisirs. Les températures clémentes n'ont pas freiné les amateurs de vin chaud.

Le père Noël a ensuite distribué des cadeaux à 49 enfants de la commune, des plus petits aux « grands » de CM2. Un goûter organisé par le Centre Communal d'Action Sociale a clôturé cet après-midi.

La veille, 36 de nos aînés ont reçu un colis de fête : ils ont été visiblement appréciés. Merci aux membres du CCAS qui, sous la houlette de Mme Ottelet, ont réalisé la distribution.

Nous tenons aussi à remercier M Olivier Marshall, qui a assuré la logistique à l'installation des guirlandes dans le sapin du parking de l'école.



Le 13 janvier dernier Varennes accueillait les élus de l'ancien canton de Ligny le Châtel. L'occasion de se rencontrer de manière plus conviviale après une réunion de travail entre élus locaux et départementaux, députés et représentant de l'Etat. Chaque année depuis 1985, à tour de rôle une commune invite les autres. De réunion de travail il n'y en eu pas cette année. Seul M. Gendraud, président du Conseil départemental et M Villiers, député avaient répondu favorablement. Nous les en remercions.

Le point sur les travaux de l'année écoulée ... et à venir

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'année passée nous avons beaucoup à dire dans cette rubrique : les subventions débloquées tardivement ayant repoussé bon nombre d'opérations à la fin d'année. 2017 fut une année plus sereine ; L'ensemble des réalisations préparées bien souvent en amont dès 2016 se sont déroulées de manière étalée sur l'année : nous en avons donc déjà parlé dans les précédent bulletins de l'année écoulée. Sans redonner les chiffres, citons la voirie avec la réalisation de la rue du Croût Jacquin, les trottoirs aux entrées du village sur la D8, la station d'épuration, les aménagements pour personnes à mobilité réduite, le terrain multi sport.

Rappelons ici que, comme tous les équipements, l'usage du city stade exige un peu de respect et du civisme : l'usage des vélos ou des crampons est formellement interdit et risquerait de dégrader le revêtement. Jeter des pelletées de cailloux venant de l'aire de jeux n'est pas non plus le meilleur usage qu'on puisse faire de ce terrain dédié au sport. Nous espérons que ces actes constatés disparaîtront à l'avenir et laisseront place à de beaux échanges sportifs.

Tournons la page 2017 et envisageons 2018 : la voirie sera à nouveau au programme avec une 2^e tranche de travaux : la rue à Denis et la portion de la rue de la Berdoche dans le prolongement de la rue aux Cannes seront refaites en enrobé, compte tenu de leur utilisation fréquente. Pour la rue de la Berdoche des reprises de bordures seront également nécessaires. Ces travaux devraient être réalisés à la fin du printemps.

L'année 2018 sera aussi une année de réflexion : à propos de l'ancienne grange à l'angle de l'allée du cimetière et de la rue haute. Le Conseil municipal s'oriente vers un espace de stationnement pour les usagers de l'aire de jeu tout en préservant un espace de circulation pour les piétons. Réflexion également au sujet de la place de l'église : suite au percement de la porte, nous envisageons la création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Il serait peut-être judicieux d'en profiter pour reconsidérer l'usage et l'organisation de cette place. Réflexion enfin par le biais du cabinet d'étude *Urban ingénierie* à propos du futur lotissement sur les hauts de Varennes.

Avec toujours l'ambition d'accompagner les changements du village tout en gardant son identité, celle d'un lieu accueillant où il fait bon vivre.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS

Ecole de Varennes

Les élèves de l'école de Varennes souhaitent une bonne et heureuse année à tous les habitants de la commune de Varennes.

Spectacle de Noël

Le spectacle a encore été un grand succès cette année. Merci à toutes les personnes qui sont venues applaudir les élèves ainsi que les parents d'élèves qui sont montés sur les planches et qui nous ont offert un spectacle de qualité où nous avons bien ri. Bravo au public qui a été très respectueux des acteurs. A l'année prochaine.

Carnaval

Les élèves de l'école défilent dans les rues de la commune dans la matinée du 9 février. Ils offriront des crêpes aux habitants.

Classe découverte

Les élèves des écoles de Varennes et les CE2/CM1 de Ligny partiront à la découverte des plages du Débarquement et du littoral normand du 18 au 21 juin prochain. Ils visiteront le mémorial de Caen, le musée du débarquement mais pourront aussi découvrir les joies du char à voile.

Kermesse

La kermesse aura lieu le dimanche 10 juin à l'école de Varennes.

Méchoui

Le méchoui aura lieu à Méré le samedi 30 juin.

.Le directeur, Arnaud DUBOIS.

Union Sportive de Varennes



Le Président vous adresse tous ses vœux pour cette nouvelle année, en son nom et à celui du Comité de Direction et de tous les adhérents. Je souhaite juste vous transmettre ces quelques mots au nom de l'ensemble des Dirigeants.

Que cette année soit aussi une saison sportive déterminante dans la vie des clubs comme Varennes, suite à la fusion des deux régions Bourgogne-Franche Comté, avec les importantes restructurations mises en place pour la saison 2018/2019.

Si le quotidien n'apporte pas toujours la réussite attendue, les efforts que chacun met en œuvre pour faire vivre le Club et le faire progresser, sont les signes de l'importance que cette petite entreprise collective revêt aux yeux de tous ceux qui y participent. Oui l'USV c'est une grande et vieille famille (45 ans), avec ses bénévoles et ses 170 licenciés. Que chacun puisse y trouver sa place, apporter sa pierre à l'édifice et que le plaisir du sport soit partagé par tous (dirigeants, bénévoles, entraîneurs et adhérents). Donner un peu de soi au club c'est donner du bonheur aux autres et aussi une façon d'en recevoir.

Bonne année à tous, qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur.

Dates à retenir : 17 février, concours de belote

28 Avril, Soirée paëlla

10 mai, Tournoi jeunes

Le Président, Gilbert.CUNEAZ



Comité des fêtes

Bonjour à tous, l'ensemble du comité des fêtes vous adresse ses vœux. Associons nos compétences pour faire germer de nouveaux projets et récolter de beaux fruits en 2018.

Nous avons passé ensemble une année d'animation mitigée. Nos randonnées rencontrent toujours autant de succès tant dans les circuits proposés, que dans l'organisation et bien sûr avec le nombre croissant de marcheurs, notamment les plus jeunes.

Varennes en fête a également conquis les petits et grands dans ses activités et le concert de grande qualité donné par les Zix Men.

En revanche l'après-midi récréatif ne semble plus correspondre à vos attentes, nous réfléchissons à son devenir.

Le char de Noël a pu être apprécié par ceux qui sont venus à sa rencontre et on espère que vous serez plus nombreux encore l'an prochain.

Des projets sont possibles grâce aux bénévoles qui donnent un peu de leurs idées, de leur disponibilité et de leur savoir-faire. N'hésitez pas à nous rejoindre,

Rendez-vous le lundi 5 février à 20h00 pour l'assemblée générale du comité des fêtes, salle de réunion de la mairie.

Au plaisir de vous divertir. A bientôt.

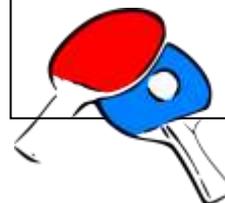
Gaëlle BOGUREAU, Présidente du comité des fêtes.

Tennis de table de Varennes

Tous les joueurs et joueuses du Club se joignent à moi pour vous présenter nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Les résultats actuels sont très encourageants, l'assiduité aux entraînements, le soutien moral et matériel, les demandes d'inscription pour le futur sont de bons augures pour Varennes Tennis de Table. Un tournoi est programmé pour le 9 Février et un autre est en prévision. Les entraînements ont toujours lieu les lundi et mercredi au gymnase de Ligny le Châtel à partir de 20 h 30 et restent ouverts à tous.

Sportivement,



Le Président
Francis PARENT

Page nature : Lutte biologique au jardin !

Avec la suppression progressive des pesticides chimiques ou dits de synthèse (Insecticides, fongicides et herbicides) nous allons devoir utiliser des méthodes naturelles afin d'éliminer tous les ravageurs néfastes à nos jardins.

Concernant la lutte contre les insectes, plusieurs solutions s'offrent à nous :

Allié n°1 : Les insectes auxiliaires

Les plus courants sont la **coccinelle et sa larve**. Elles dévorent les pucerons, les aleurodes, les acariens et les cochenilles, on les attire dans notre jardin en cultivant, par exemple : des capucines ou de la bourrache. Elle s'abrite durant l'hiver sous une pierre, un muret, une fissure. Vous pouvez aussi acheter des larves de coccinelle dans le commerce.



Le perce ou pince-oreille (ou Forficule). Il s'attaque aux acariens, pucerons et thrips.

Les syrphes, ressemblent à une petite guêpe mais sont plus allongées et n'ont que 2 ailes. Elles mangent les pucerons et les mouches blanches, et en plus elles favorisent la pollinisation

Alliés n°2 : les oiseaux : favoriser le nichage des oiseaux comme la **mésange**, prédateur naturel, notamment de la chenille processionnaire du pin et de la pyrale du buis

Le nichoir doit être placé à une hauteur de 2 à 3m dans les arbres infestés de chenilles.



La ruse : les pièges à phéromones : Utile pour lutter contre le carpocapse (insecte qui creuse des galeries dans les pommes et les poires), le piège consiste à organiser une confusion sexuelle grâce aux phéromones de synthèse présentes dans le piège, réduisant ainsi le nombre de pontes.

La lutte microbiologique : A l'aide de la bactérie bacillus thuringiensis, notamment contre la pyrale du buis, qui fait d'énormes dégâts dans nos haies de buis. Une fois ingérée par la chenille, celle-ci cesse de s'alimenter et meurt.

Pour que le traitement soit efficace il faut pulvériser la bactérie lorsque la chenille est présente sur la plante.



Pièges collants anti-insectes



Collier anti-fourmis : les fourmis défendent les pucerons contre leurs ennemis naturels, éliminer les fourmis entraîne donc la diminution des colonies de pucerons et dégâts causés par ces derniers

Un collier enduit de glu posé autour des arbres fruitiers empêche les fourmis de grimper le long du tronc, celles-ci restent collées dessus.

Plaques jaunes collantes : les insectes sont attirés par la couleur jaune de la plaque, ils restent prisonniers de la glu

A utiliser contre les pucerons, mouche des fruits, moucheron et autres insectes volants.

Filet ou voile anti-insectes : il se place directement sur les cultures dès le début de leur croissance, comme un voile de forçage, sur des arceaux. Il laisse passer l'eau, l'air et la lumière, la maille adéquate est de 0.8mm. Ce dispositif est utile contre la mineuse des poireaux, la mouche de la carotte, de l'oignon, les altises, la piéride du chou et les thrips des pois et des tomates.



Le savon noir : contre les pucerons, cochenilles, araignées rouges et aleurodes

Recette : 2 à 3 cuillères à soupe mélangées à 500ml d'eau tiède. Pulvériser ce mélange refroidi sur les plantes atteintes, il élimine les larves et nettoie le miellat sécrété par les pucerons qui sucent la sève des plantes.

Huile de colza insecticide : On l'utilise contre les cochenilles : pulvérisée sur les insectes, elle forme une pellicule les empêchant de respirer, ainsi recouverts, ils meurent asphyxiés. On l'utilise sur le feuillage, le tronc et les rameaux.

Vous le constatez, de multiples solutions (il y en a encore d'autres) s'offrent à nous afin de lutter contre les insectes ravageurs de nos jardins, à vous de choisir !